



Les salariés et les Jeux Olympiques de 2024 à Paris

Sondage Ifop pour la FFSE

Contacts Ifop :

Frédéric Dabi / Anne-Sophie Vautrey

Département Opinion et Stratégies d'Entreprise

01 45 84 14 44

prenom.nom@ifop.com

Mars 2015



1 | La méthodologie

Etude réalisée par l'Ifop pour la FFSE

Echantillon	Méthodologie	Mode de recueil
 L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 1087 personnes, représentatif de la population salariée française âgée de 18 ans et plus.	 La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.	 Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 5 au 10 mars 2015.

2 | Les résultats de l'étude

Le souhait de voir Paris organiser les JO d'été de 2024

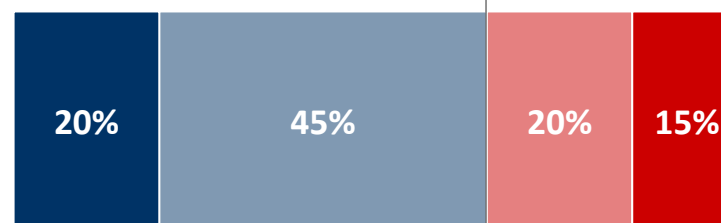
QUESTION : Vous personnellement, êtes-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt opposé ou tout à fait opposé à ce que les Jeux Olympiques d'été de 2024 aient lieu à Paris ?

Total
« FAVORABLE »

Total
« OPPOSE »

Ensemble des salariés - Mars 2015

65%



35%

Comparatif avril 2001⁽¹⁾
(candidature aux JO de 2008)
Ensemble des Français

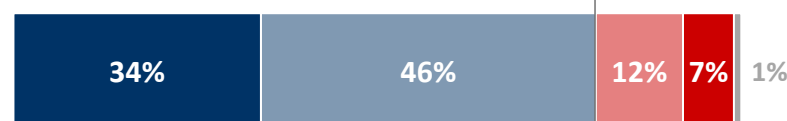
82%



11%

Comparatif novembre 1999⁽²⁾
(candidature aux JO de 2008)
Ensemble des Français

80%



19%

■ Tout à fait favorable ■ Plutôt favorable ■ Plutôt opposé ■ Tout à fait opposé ■ Ne se prononcent pas

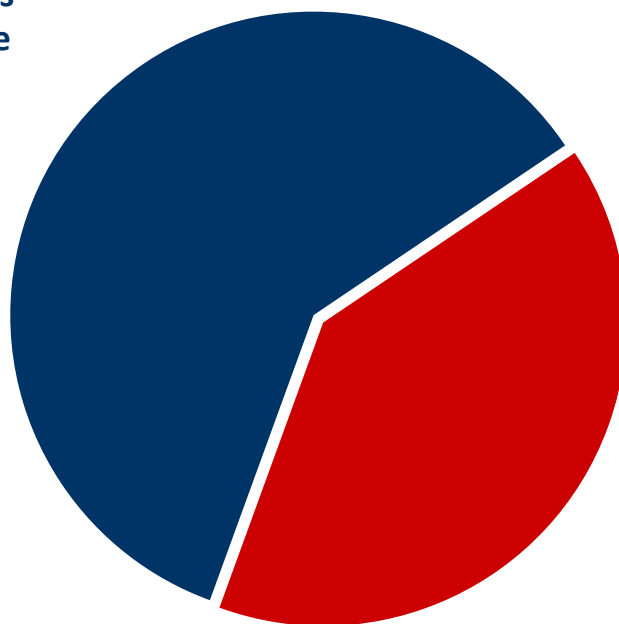
(1) Enquête Ifop réalisée par téléphone auprès d'un échantillon de 1004 personnes, représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus.

(2) Enquête Ifop réalisée par téléphone auprès d'un échantillon de 1000 personnes, représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus.

QUESTION : De laquelle des deux propositions suivantes vous sentez-vous le plus proche ?

Paris doit présenter sa candidature pour l'organisation des Jeux Olympiques de 2024, en dépit des échecs des précédentes candidatures pour les Jeux Olympiques de 1992, 2008 et 2012

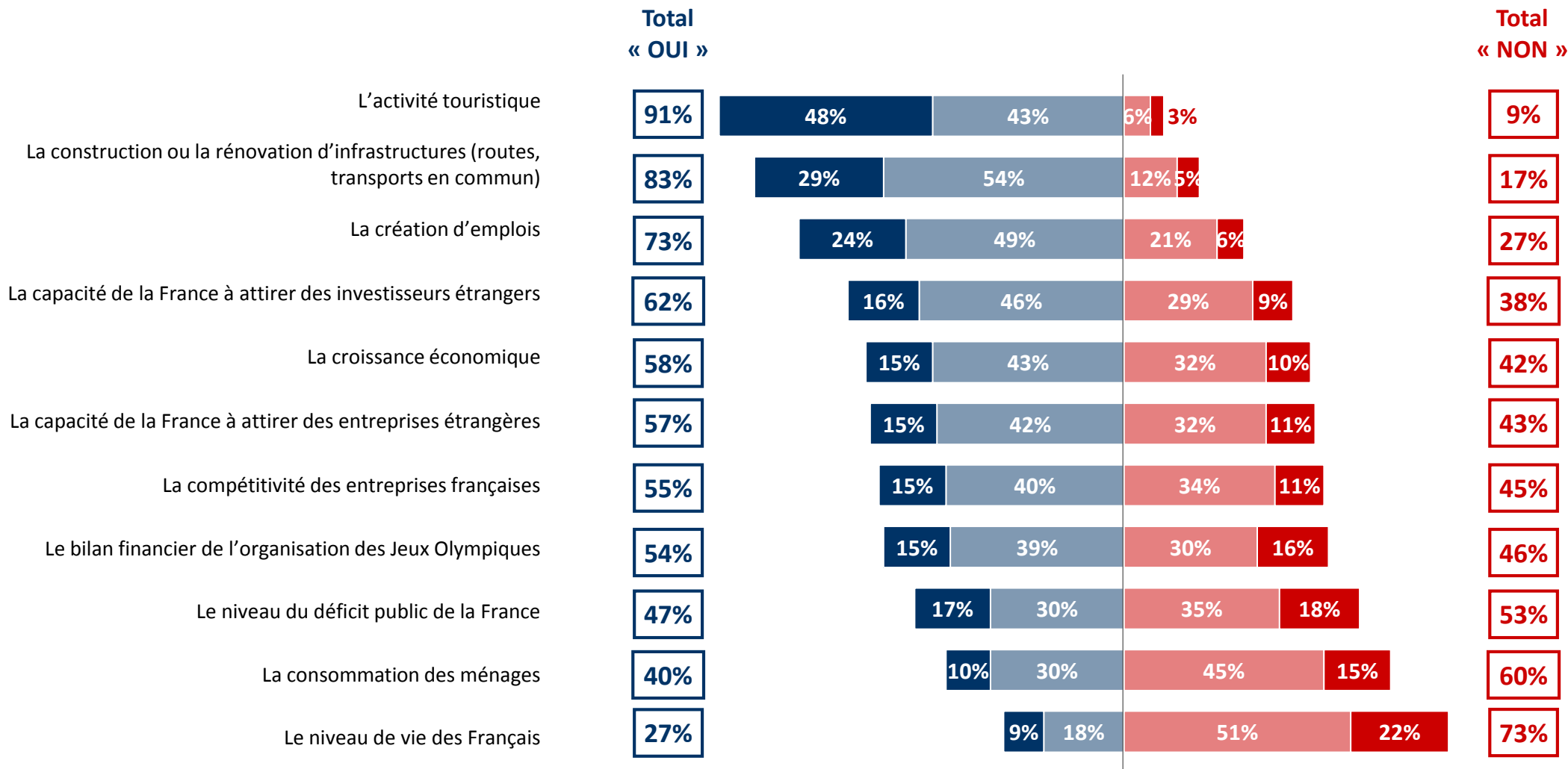
60%



Paris ne doit pas présenter sa candidature pour l'organisation des Jeux Olympiques de 2024, car après les échecs des candidatures de Paris pour les Jeux Olympiques de 1992, 2008 et 2012, une nouvelle défaite serait préjudiciable

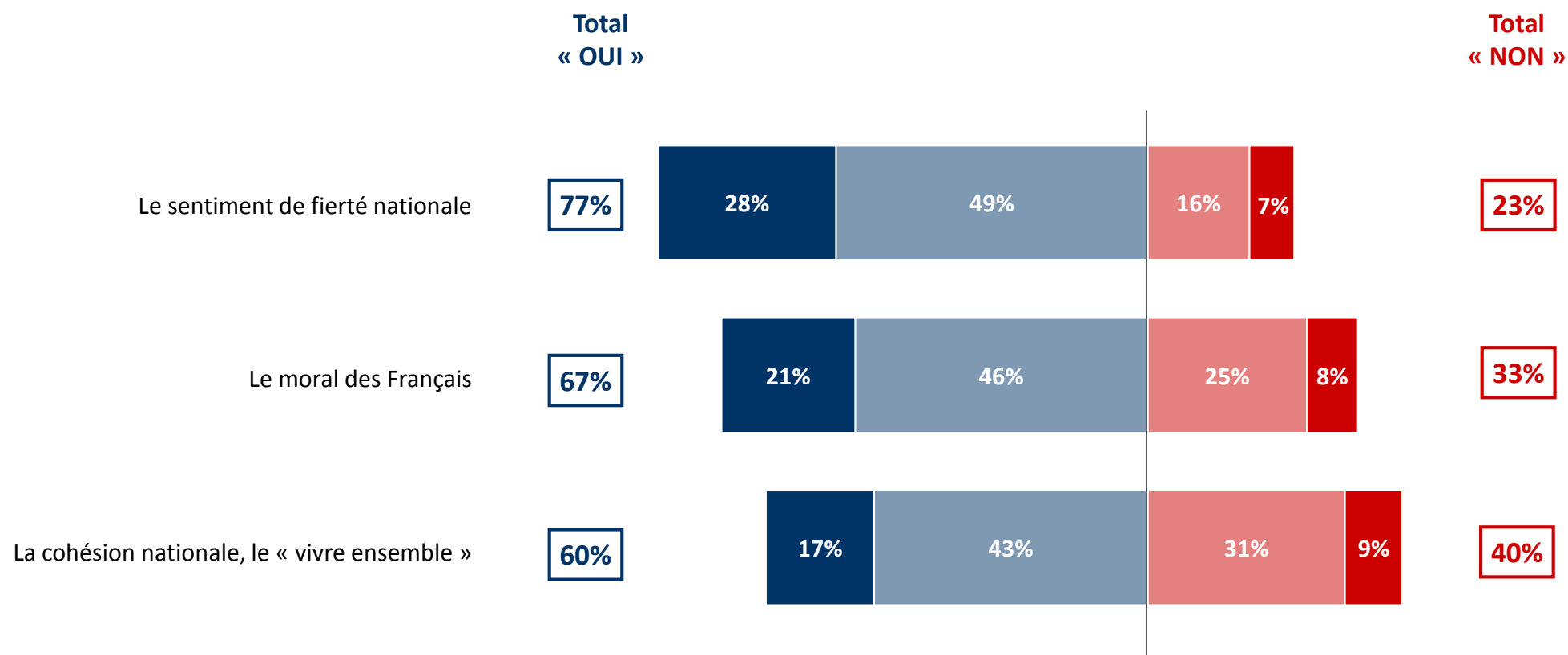
40%

QUESTION : Selon vous, d'un point de vue économique, l'organisation des JO de 2024 à Paris aurait-elle un impact positif sur chacun des éléments suivants ?



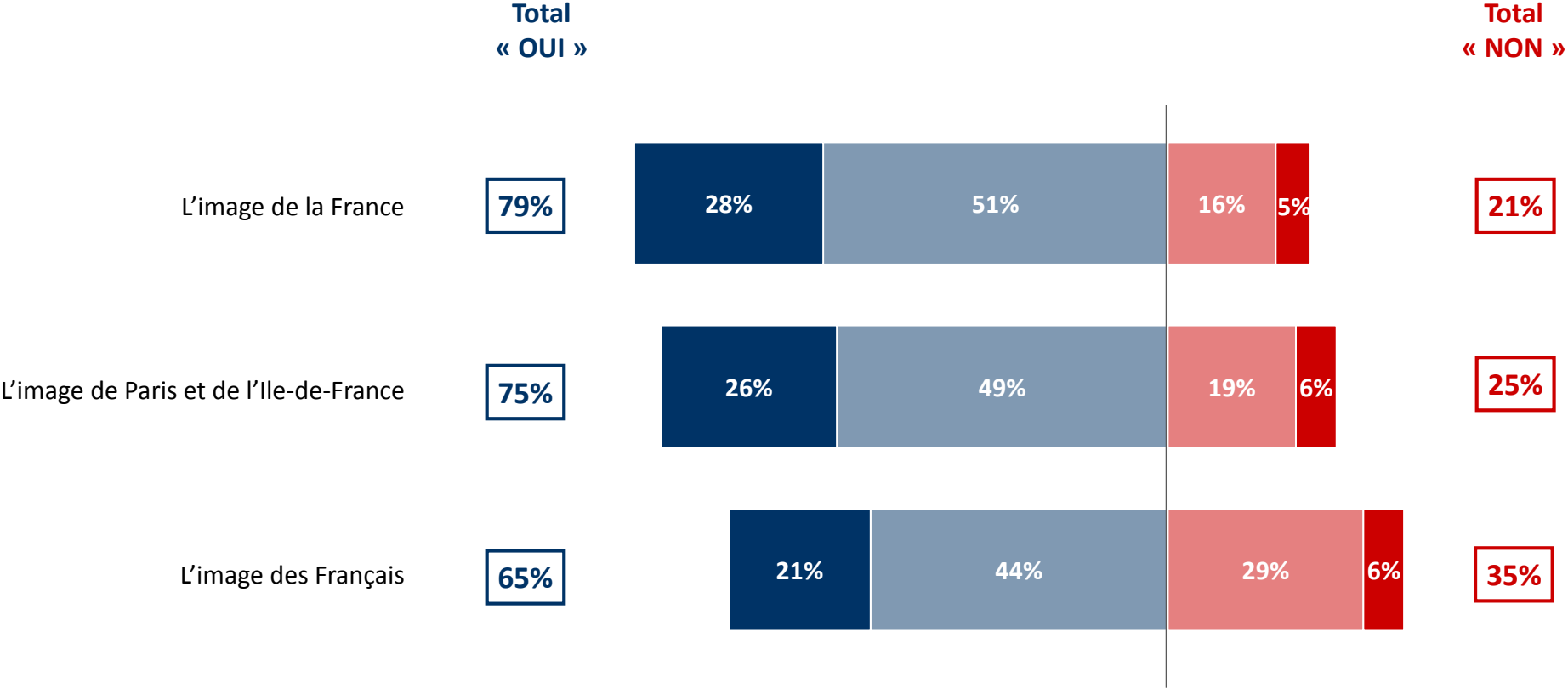
■ Oui, certainement ■ Oui, probablement ■ Non, probablement pas ■ Non, certainement pas

QUESTION : Et selon vous, d'un point de vue social ou sociétal, l'organisation des JO de 2024 à Paris aurait-elle un impact positif sur chacun des éléments suivants ?



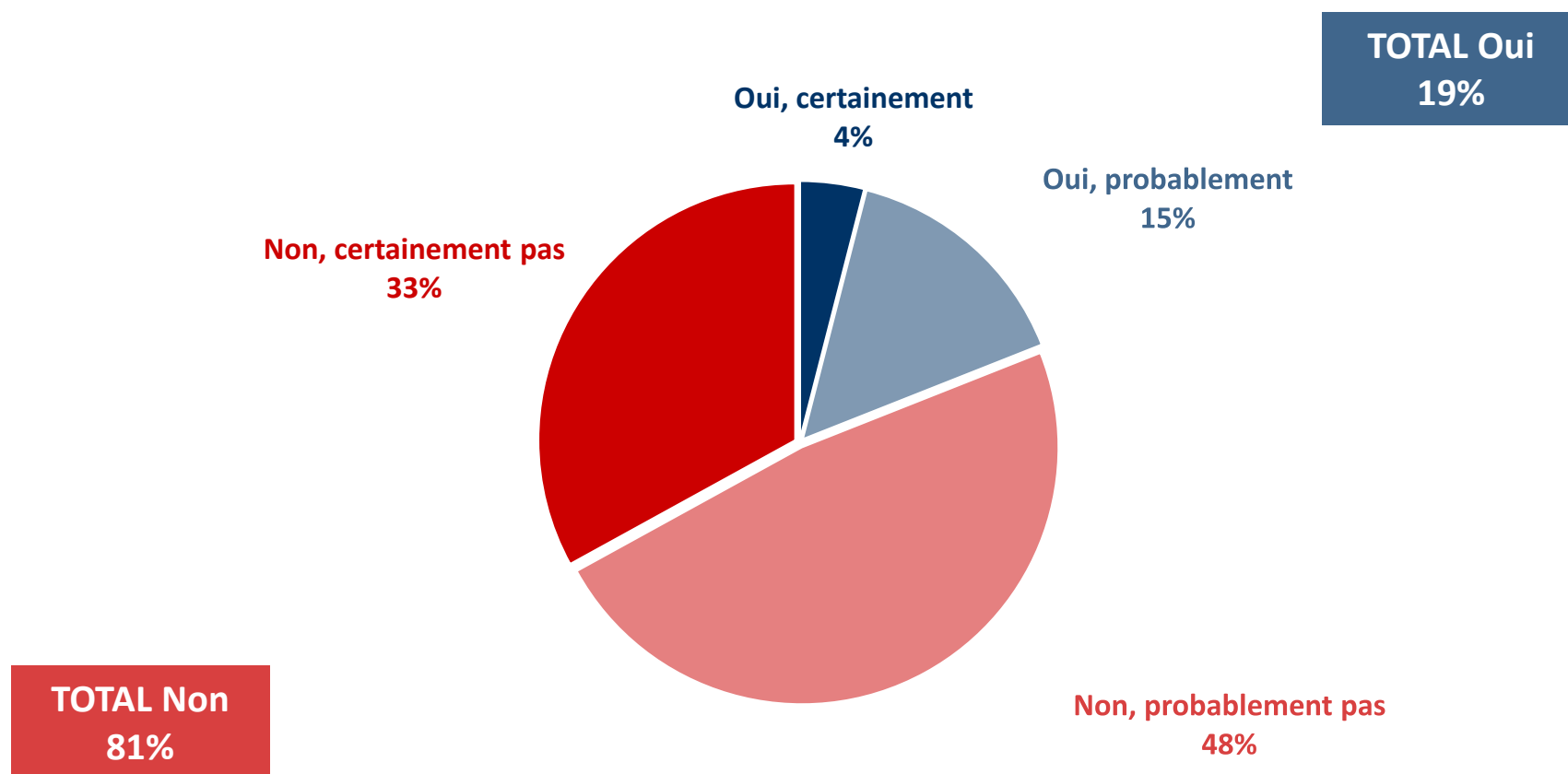
■ Oui, certainement ■ Oui, probablement ■ Non, probablement pas ■ Non, certainement pas

QUESTION : Et en termes d'image, l'organisation des JO de 2024 à Paris aurait-elle selon vous un impact positif sur ... ?

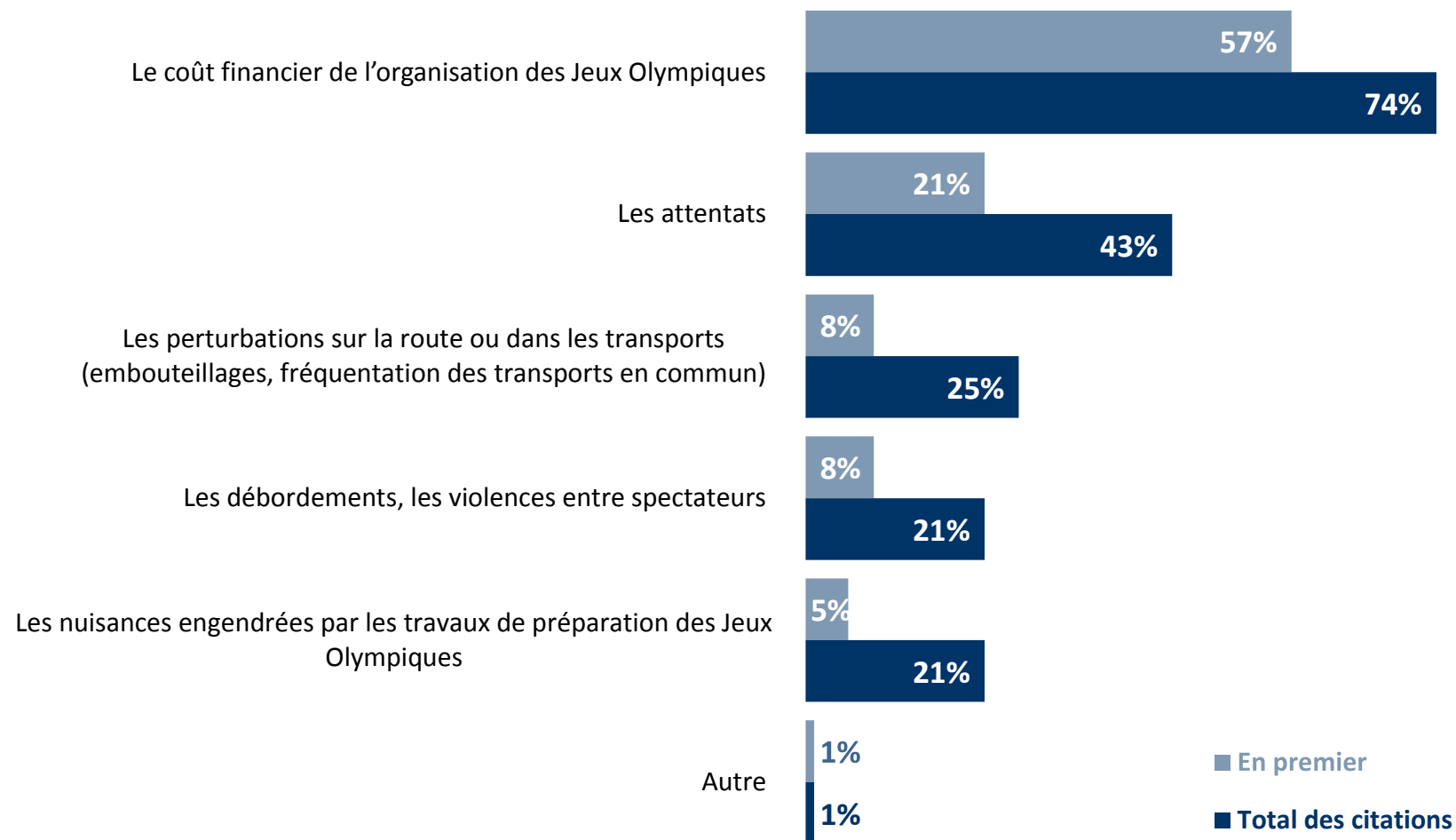


■ Oui, certainement ■ Oui, probablement ■ Non, probablement pas ■ Non, certainement pas

QUESTION : Personnellement, pensez-vous que l'organisation des JO de 2024 à Paris vous inciterait à faire davantage de sport ?



QUESTION : Si Paris venait à organiser les Jeux Olympiques de 2024, quelles seraient vos deux principales craintes ?



3 | Les principaux enseignements

Deux salariés sur trois souhaitent que Paris organise les Jeux Olympiques d'été de 2024...

A six mois de la date limite de présentation des noms des villes candidates (fixée au 15 septembre 2015), deux salariés sur trois (65%) souhaitent voir Paris accueillir les Jeux Olympiques d'été de 2024, 20% d'entre eux y étant même « tout à fait favorables ». A l'opposé, 35% des salariés interrogés s'opposent à ce que cet événement se déroule dans la capitale française.

Les salariés franciliens se montrent majoritairement favorables à l'organisation des Jeux Olympiques de 2024 à Paris (62%); néanmoins, le souhait de voir Paris organiser cet événement apparaît légèrement plus marqué en province (66%). Notons que les salariés du secteur de la construction (qui perçoivent probablement cet événement comme un potentiel regain d'activité) ainsi que les moins de 35 ans se montrent les plus favorables à la tenue de cet événement dans la capitale (72%).

On observe toutefois que le soutien à une candidature parisienne pour les Jeux Olympiques de 2024 est sensiblement inférieur à celui enregistré en vue de précédentes Olympiades. Ainsi, une enquête Ifop réalisée en avril 2001 auprès de l'ensemble des Français au sujet de la candidature de Paris aux Jeux Olympiques de 2008 révélait que 82% des Français y étaient favorables. Le contexte économique difficile ainsi que les échecs des candidatures parisiennes pour 1992, 2008 et 2012 peuvent être avancés afin d'expliquer ce soutien plus modéré.

... en dépit des échecs des candidatures pour l'organisation des JO de 1992, 2008 et 2012

Alors que les trois précédentes candidatures de Paris pour l'organisation des Jeux Olympiques (1992, 2008 et 2012) se sont soldées par un échec, 60% des salariés considèrent que la capitale doit tout de même se porter candidature en vue des Olympiades de 2024, tandis que 40% jugent préférable que Paris ne présente pas sa candidature au motif qu'une nouvelle défaite serait préjudiciable.

En région parisienne, 55% des salariés jugent que Paris doit malgré tout présenter sa candidature, tandis que 45% expriment un avis contraire. Le soutien à une candidature parisienne apparaît par ailleurs plus marqué parmi les sympathisants de gauche (65%, contre 57% des sympathisants de droite).

A l'échelle collective, l'organisation des JO de 2024 à Paris aurait un impact positif sur l'économie, la société et l'image de la France.

D'un point de vue économique, les salariés considèrent presque unanimement que l'organisation des JO de 2024 à Paris aurait un impact positif sur l'activité touristique (91%, dont 48% qui jugent que cela sera « certainement » le cas).

L'événement aurait également un impact positif sur la construction ou la rénovation d'infrastructures (83%, dont 29% certainement), et la création d'emplois (73%, dont 24% certainement).

Dans une moindre mesure, plus d'un salarié sur deux anticipe des retombées positives sur la capacité de la France à attirer des investisseurs étrangers (62%), la croissance économique (58%), la capacité de la France à attirer des entreprises étrangères (57%), la compétitivité des entreprises françaises (55%) ou encore le bilan financier de l'organisation des JO (54%).

En revanche, selon les salariés interrogés, l'impact de cet événement sur le niveau du déficit public de la France (53%), la consommation des ménages (60%) et surtout le niveau de vie des Français (73%) serait négatif.

D'un point de vue sociétal, l'organisation des Jeux Olympiques d'été de 2024 à Paris aurait des effets positifs sur le sentiment de fierté nationale (77%, dont 28% certainement), sur le moral des Français (67%, dont 21% certainement) mais aussi sur la cohésion nationale et le « vivre ensemble » (60%, et même 68% parmi les sympathisants de gauche). Il est à noter que l'impact positif de cet événement sur la société française est systématiquement souligné de manière appuyée par les moins de 35 ans.

L'impact attendu de cet événement en termes d'image apparaît également très favorable. Ainsi, huit salariés sur dix (79%) considèrent que des Jeux Olympiques à Paris auraient des retombées positives sur l'image de la France, voire sur l'image de Paris et de l'Ile-de-France (75%, et même 77% des Franciliens). Dans une moindre mesure, 65% des salariés jugent que cet événement aurait une incidence positive sur l'image des Français.

A l'échelle individuelle, l'impact de l'organisation des JO de 2024 à Paris apparaît plus limité.

Seul un salarié sur cinq considère que l'organisation des JO à Paris l'inciterait, à titre personnel, à faire davantage de sport (19%, dont seulement 4% certainement). Si ce score apparaît limité, il est toutefois non négligeable dans une logique d'extrapolation.

Notons toutefois qu'un quart des jeunes salariés (26% des moins de 35 ans contre 12% des 50 ans et plus) et des Franciliens (24%, contre 17% en province) considèrent que l'organisation des JO à Paris aura un impact positif sur leur pratique sportive.

Le coût financier de l'organisation des JO cristallise les craintes des salariés français

Dans l'hypothèse où Paris serait désignée ville hôte des Jeux Olympiques de 2024, le coût financier de l'organisation d'un tel événement constituerait une crainte pour 74% salariés français, 57% d'entre eux citant même cet élément en tête de leurs préoccupations. Il est possible que dans l'esprit de certains répondants, les exemples récents de Londres et d'Athènes laissent craindre un niveau élevé d'endettement.

A peine deux mois après les événements survenus en région parisienne, la crainte des attentats recueille 43% des citations, 21% des salariés les désignant même en première position. Paradoxalement, les attentats sont plus fréquemment cités en province qu'à Paris (47% contre 27%).

Les réticences liées aux perturbations sur la route ou dans les transports sont mises en avant par 25% des salariés (et même 42% en région parisienne, où cette problématique se place en seconde position, derrière l'aspect financier).

Enfin, les risques de débordements entre spectateurs et de nuisances engendrées par les travaux recueillent 21% des citations.